

QUESTIONNAIRE D'ÉTUDE DE RISQUE

Professionnels du nautisme

Ce questionnaire est destiné aux professionnels du nautisme dont l'activité principale est la vente de bateaux neufs ou d'occasion.

Il couvre aussi les autres services qu'ils peuvent fournir à leurs clients :

- Assemblage de bateaux de plaisance,
- Vente d'accessoires (accastillage et équipement nautique),
- Entretien, réparation,
- Gardiennage, hivernage, location d'emplacements,
- Location de bateaux de plaisance.

Demandeur d'assurance

Personne morale / Société :

Dénomination sociale :

Adresse du siège :

CP & Ville :

Pays :

Téléphone :

Fonction :

Interlocuteur :

Email :

Ligne directe :

Site internet :

N° SIREN :

Code APE :

Forme juridique :

Société cotée : Oui Non si oui, sur quel marché :

Identité des Dirigeants sociaux (Président du Conseil d'Administration, Président du Directoire, Directeurs Généraux, Gérant) :

Nom :

Prénoms :

Fonction :

Identité du/des bénéficiaires effectifs :

Nom et prénoms	Date de naissance	Ville de naissance	Pays de naissance	Domicile (Pays)

Bénéficiaire effectif = la ou les personnes physiques détenant chacune, directement ou indirectement, plus de 25 % du capital ou des droits de vote de la société et/ou la ou les personnes physiques exerçant, par tout autre moyen, un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction ou sur l'assemblée générale des associés de la société. Si aucune personne physique ne remplit l'un des critères ci-dessus, indiquer le représentant légal de la société comme étant le bénéficiaire effectif.

Demandeur d'assurance
Personne physique / Entreprise individuelle :

Nom :

Prénoms :

Adresse du siège :

CP & Ville :

Date de naissance :

Pays :

Ville de naissance :

Pays de naissance :

Téléphone :

Interlocuteur :

Fonction :

Email :

N° SIREN :

Code APE :

Intermédiaire

Nom/Raison sociale :

Ville :

Interlocuteur :

Téléphone :

Garanties souhaitées

Responsabilité civile, Dommage aux bateaux, Protection Juridique : (Garantie obligatoire)

Garanties complémentaires

Dommage aux biens : Oui Non

Pertes d'exploitation : Oui Non

Pour l'option de garantie Dommage aux Biens & Pertes d'Exploitation, merci de remplir le questionnaire spécifique annexé.

Détail de l'activité

Nombre de salariés : Administratifs Techniciens

Certifications : Oui Non Si oui, date : Organisme certificateur :

Biens achetés sous contrat de Loi Etrangère : Oui Non

Chiffre d'Affaires (année précédente) :

Le Chiffre d'Affaires a-t-il varié d'une manière significative sur les 4 dernières années ?

CA France :

CA Hors France :

CA USA/Canada :

Activité Vente

CA	Année N-1	Année en cours (prévisionnel)
Bateaux neufs ou d'occasion pour propre compte		
Bateaux neufs ou d'occasion pour compte de tiers (courtage / honoraires)		
Accessoires (accastillage et équipements nautiques)		
TOTAL		

Détail de l'activité
Activité Entretien, réparations, gardiennage

CA	Année N-1	Année en cours (prévisionnel)
Entretien & réparation		
Gardiennage, hivernage		
Location d'emplacements		
TOTAL		

Type de réparations effectuées

Mécanique Électricité / Electronique Carénage / Peinture Motorisation Gréement Sellerie
 Autre :

Activité Location

CA	Année N-1	Année en cours (prévisionnel)
Location / gestion de bateaux pour compte tiers		
Location de bateaux appartenant		
Type de location	avec skipper	sans skipper

Parc de bateaux

Montant maximum en risque en €	À flot	À terre
Bateaux appartenant en vente – Plein maximum		
Limite maximum par bateau		
Bateaux confiés en dépôt / vente		
Bateaux confiés en gardiennage, hivernage, location d'emplacements		
Bateaux confiés en réparation / entretien		
Bateaux appartenant en location		
TOTAL		

Superficie du terrain réservé à l'entreposage des bateaux pour entretien ou hivernage :

m²

Conditions Générales type / Contrats Fournisseurs / Contrats Organismes Financiers

Joindre un exemplaire :

- Des contrats d'achat des bateaux de plaisance,
- Des Conditions Générales de vente utilisées,
- Des Conditions Générales d'entretien/réparation,
- Des Conditions Générales de gardiennage/location d'emplacement,
- Du contrat type de sous-traitance et d'achat dans le cadre des activités construction, entretien et réparation.

Le stock de bateaux appartenant fait-il l'objet d'un leasing ? Oui Non (Si oui, joindre le contrat de leasing)

Etes-vous dépositaire de bateaux neufs, non encore immatriculés avec une clause de réserve de propriété ? Oui Non

Les propriétaires de bateaux confiés et leurs assureurs renoncent-ils à recours pour les dommages que les bateaux peuvent subir pendant qu'ils sont sous la garde de la Société ? Oui Non

Est-il prévu une renonciation à recours à l'encontre des sous-traitants et fournisseurs ? Oui Non

Antécédents du risque

Compagnie d'Assurance actuelle :

Intermédiaire :

Echéance du contrat :

Si le précédent contrat a été résilié ou non renouvelé, en préciser le motif :

Non paiement prime Sinistres Autre :

Le demandeur d'assurance a-t-il fait l'objet d'une procédure collective (plan de continuation, redressement judiciaire, etc) au cours des 5 dernières années ? Oui Non

Sinistralité du demandeur d'assurance

Nous fournir la statistique détaillée par type de risques sur les 5 dernières années avec les franchises applicables par exercice. Les statistiques doivent émaner de la ou des compagnies concernées et contenir les informations suivantes :

Demande d'assurance

Demande d'assurance adressée par :

Date de la demande :

Cette demande d'assurance destinée à permettre l'étude du risque n'engage ni l'assureur, ni le demandeur d'assurance. La police étant établie sur la base des renseignements ci-dessus, les déclarations inexactes, omissions ou réticences sont sanctionnées par le Code des Assurances. Pour les assurances maritimes, lacustres et fluviales, il est rappelé que l'assuré, en complément des réponses aux questions du présent questionnaire d'étude de risques, doit déclarer toutes les circonstances connues de lui qui sont de nature à faire apprécier par l'assureur les risques qu'il prend en charge.

Autres informations et commentaires que vous jugerez utiles à nous communiquer :

Données personnelles

Cet article a pour objectif de vous informer de la manière dont vos informations personnelles sont collectées et traitées par Helvetia Assurances, en sa qualité de responsable de traitement. Helvetia Assurances a nommé un Délégué à la Protection des Données personnelles (DPO) joignable aux coordonnées suivantes : dpo@helvetia.fr ou Helvetia Assurances - Délégué à la Protection des Données - 25, quai Lamandé - 76600 Le Havre. Les données personnelles collectées et traitées par le responsable de traitement sont obligatoires pour la poursuite des finalités décrites dans le tableau ci-dessous. Le défaut de communication de ces données aura pour conséquence l'impossibilité pour Helvetia Assurances de traiter votre demande. Les traitements sont réalisés sur le fondement des bases juridiques définies dans le même tableau.

Finalités	Base Juridique
<ul style="list-style-type: none"> La gestion et exécution des contrats d'assurance, de la phase pré-contractuelle à la résiliation du contrat L'examen, acceptation, tarification, surveillance des risques La gestion des impayés et leur recouvrement L'exercice des recours, gestion des réclamations et contentieux La réalisation de statistiques et études actuarielles La gestion des demandes liées à l'exercice de vos droits 	<ul style="list-style-type: none"> Exécution des contrats
<ul style="list-style-type: none"> Votre identification, l'identification des assurés et des bénéficiaires La lutte contre le blanchiment des capitaux / financement du terrorisme L'application des mesures de sanctions financières nationales ou internationales 	<ul style="list-style-type: none"> Respect d'une obligation légale, réglementaire ou administrative à laquelle le responsable de traitement est soumis
<ul style="list-style-type: none"> La gestion commerciale des clients et prospects La lutte contre la fraude à l'assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite par le responsable du traitement de ses intérêts légitimes (assurer la meilleure qualité de nos services, protection des intérêts des assurés et des assureurs)

Les données personnelles collectées sont destinées aux services du responsable de traitement en charge de la gestion commerciale ou de la gestion et l'exécution de vos contrats, aux délégataires, intermédiaires en assurance, co-assureurs, réassureurs, partenaires, mandataires, sous-traitants, ou autres entités du groupe dans le cadre de l'exercice de leur mission. Des informations vous concernant peuvent également être transmises à toutes personnes intéressées au contrat (souscripteur, assuré, adhérent et bénéficiaire, et s'il y a lieu aux responsables, aux victimes et leurs mandataires, aux témoins et tiers intéressés à l'exécution du contrat...), aux juridictions, autorités judiciaires, arbitres, médiateurs, ministères concernés, aux services en charge du contrôle tels que commissaires aux comptes, auditeurs ainsi que les services en charge du contrôle interne. Elles peuvent également être transmises aux organismes d'assurance des personnes impliquées, organismes professionnels et fonds de garanties, ainsi qu'à toutes personnes intervenant au contrat tels qu'avocats, experts, auxiliaires de justice, officiers ministériels, enquêteurs, professionnels de santé, médecin conseils et personnel habilité, organismes sociaux. Nous sommes susceptibles de vous adresser des offres commerciales par courrier électronique, adaptées à vos besoins. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre :

Ces informations peuvent de même être utilisées au titre de la lutte contre la fraude par des personnes habilitées. Le responsable de traitement peut être amené à transférer vos données à caractère personnel en dehors de l'Union Européenne, en Suisse (existence d'une décision d'adéquation rendue par la Commission Européenne). Les données à caractère personnel vous concernant sont conservées le temps nécessaire pour la réalisation des opérations et finalités pour lesquelles elles ont été collectées, ou pour les durées prévues par les lois et règlements, et jusqu'à expiration des délais de prescription légaux. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement des données. Vous pouvez également demander la portabilité de vos données. Les données pouvant faire l'objet de ce droit sont celles qui vous concernent et que vous avez fournies au responsable du traitement, que ce dernier traite de manière automatisée dans le cadre de l'exécution d'un contrat conclu ou lorsque le traitement repose sur votre consentement.

Vous pouvez de même :

- retirer votre consentement si le traitement de vos données repose uniquement sur celui-ci, étant entendu que ce retrait peut entraîner l'impossibilité pour le responsable de traitement de fournir ou exécuter le produit ou le service demandé ou souscrit ;
- définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès ;
- vous opposer à tout moment sans avoir à motiver votre demande, à ce que vos données soient utilisées ou transmises à des tiers à des fins de prospection commerciale.

Les droits des personnes dont les données à caractère personnel sont traitées s'exercent auprès d'Helvetia Assurances - Délégué à la Protection des Données - 25, quai Lamandé - 76600 Le Havre, ou par e-mail à : dpo@helvetia.fr. Pour des raisons de sécurité, toute demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité. Afin de permettre un traitement efficace des demandes, les personnes exerçant leurs droits ci-dessus sont priées d'indiquer clairement le droit qu'elles souhaitent exercer ainsi que tout élément facilitant leur identification (numéro de contrat par exemple). Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Attention : la nullité du contrat d'assurance pourra être prononcée en application de l'article L. 113-8 du code des assurances en cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de votre part. Cette nullité est d'ordre public.

Une réduction des indemnités versées pourra également être retenue dans le cadre de l'article L. 113-9 du code des assurances.

En signant le présent questionnaire, vous confirmez :

- être autorisé à compléter le présent questionnaire pour l'ensemble des personnes physiques et/ou morales souhaitant souscrire une couverture d'assurance auprès de notre compagnie,
 - avoir répondu de bonne foi et loyalement aux questions posées servant de base à l'établissement du contrat,
 - l'exactitude des informations et documents fournis, le cas échéant.

Nom et prénoms :

Titre :

Société :

Fait le : à :

Signature: